

# JOURNAL MUNICIPAL DE MONT-CARMEL



Le journal municipal, tout comme l'Express ne publie que les activités municipales organisées par la municipalité, les comités municipaux et les organismes communautaires.

Novembre 2016

## FÊTE DE L'HALLOWEEN



## CAFÉ-RENCONTRE MADA

Le coup d'envoi pour la programmation automnale de Café-Rencontre a été donné le mercredi 12 octobre avec Mme Dorisse St-Pierre, notaire. Une trentaine d'ainés ont assisté à cette activité pour mieux se renseigner au sujet des diverses formes que peut prendre un testament, sur ce qu'est un mandat d'inaptitude et sur ce qu'un notaire peut faire pour nous. Est-ce que vous saviez qu'au Canada, il n'y a qu'au Québec que nous avons des notaires? Cette activité, offerte par le Comité MADA, aura une suite le mercredi 9 novembre à 9 h. À cette occasion, Me Clément Massé, animera l'avant-midi. Les sujets qui seront au menu seront : « la loi sur l'aide à mourir », « comment disposer de nos cendres » et « l'importance d'avoir des papiers à jour ». Une autre belle occasion de se renseigner et d'en apprendre plus sur nos droits et nos devoirs.



### Table des matières :

Résumé des séances	2 à 5
Vie municipale	5
Mot de l'agente de développement	6
Mot coordonateur en loisirs	6
Fête de Noël	7
Vie communautaire	8 à 10
Information régionale	11
Calendrier de novembre	12

**Bureau municipal**  
22, rue de la Fabrique  
Tél. : 418 498-2050  
Téléc. : 418 498-2522

**Heures d'ouverture**  
Lundi au jeudi :  
8 h 30 à 16 h 30  
Vendredi :  
8 h 30 à 12 h

[www.mont-carmel.ca](http://www.mont-carmel.ca)  
[info@mont-carmel.ca](mailto:info@mont-carmel.ca)



# VIE MUNICIPALE

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 1ER AOÛT 2016

Les versions complètes des procès-verbaux sont disponibles au bureau municipal et au [www.mont-carmel.ca](http://www.mont-carmel.ca)

**Le conseil municipal a résolu unanimement** les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2016, totalisant une somme de 91 110.09 \$, tel qu'il apparaît à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 juillet 2016, pour un total de 76 999.44 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

**Le conseil municipal a résolu unanimement que** soient payés les honoraires professionnels de juin pour une somme de 487.77\$ taxes incluses à Cain Lamarre, avocats dans le dossier d'injonction no 42-15-2009-02.

**Le conseil municipal a résolu unanimement que** soit autorisé le versement au montant de 25 479.60 \$ avant taxes, à Votre Docteur électrique inc, pour l'achat et l'installation de lumières de rue dans la municipalité.

**Le conseil municipal a résolu unanimement que** soit autorisé le paiement à Campor environnement au montant de 24 499.36 \$ avant taxes pour la vidange des fosses septiques 2016 sur le territoire de la municipalité de Mont-Carmel.

**Demandes d'appui financier:** Association des résidents du lac de l'Est et télévision communautaire du Kamouraska - TVCK

**Le conseil municipal a résolu que** le montant suivant soit versé :

- **50\$** à la Télévision communautaire du Kamouraska dans le cadre de la campagne de socio financement 2016.

**Le conseil a résolu unanimement que** le contrat pour l'achat et l'installation de compteur d'eau soit octroyé au plus bas soumissionnaire, Plomberie Pascal Dumais Inc., selon les critères de la soumission exigée par la municipalité.

**Le conseil a résolu unanimement d'** autoriser l'agente de développement et de loisirs, à compléter la demande de

subvention au Fonds de développement pour les municipalités du Kamouraska (FDMK) pour un montant de 500 \$ et à signer tous les documents afférant

**Le conseil a résolu unanimement** la participation de la Municipalité de Mont-Carmel au surplus de la Régie inter-municipale du Kamouraska-Ouest selon les surplus accumulés au 31 décembre 2016 de la Régie et selon le pourcentage de quote-part attribué à la municipalité de Mont-Carmel dans la Régie.

**Le conseil a résolu unanimement que** soit octroyé le contrat pour la préparation d'un devis d'appel d'offres pour le chemisage de conduites d'égouts pour un montant de 4 900 \$ avant taxes à Tetra Tech QI Inc. dans le projet de la rue Notre-Dame. (Ne sera pas effectué)

**Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Pierre Saillant, qu'à une séance subséquente, un règlement relatif à la gestion des matières résiduelles sera adopté et abrogera le règlement numéro 257-2014.

**Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Luc Forgues, qu'à une séance subséquente, un règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adopté et abrogera le règlement numéro 250-2014. Une présentation du règlement est faite par monsieur Luc Forgues.

**Avis de motion** est donné par madame la conseillère Colette Beaulieu, qu'à une séance subséquente, un règlement relatif au Code d'éthique des employés municipaux sera adopté et abrogera le règlement numéro 234-2011. Une présentation du règlement est faite par madame Colette Beaulieu.

**Avis de motion** est donné par monsieur Lauréat Jean, qu'à une séance subséquente, un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116-1990 sur l'utilisation des roulottes et le montant des amendes sera adopté.

# VIE MUNICIPALE

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE

### EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2016

**Le conseil a résolu unanimement** de ratifier les termes et les conditions de la nouvelle entente intermunicipale relative à la collecte et au transport regroupés des matières résiduelles et à la conclusion d'une entente pour le traitement des matières recyclables à intervenir entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Germain et Saint-Philippe-de-Néri pour les années 2017, 2018 et 2019 avec possibilité de prolongation pour une période additionnelle de 24 mois. Le conseil a mandaté le Maire, Denis Lévesque et la Directrice générale, France Boucher à signer, pour et au nom de la municipalité de Mont-Carmel, ladite entente.

**Le conseil a résolu unanimement** que le contrat de réfection, de fondation supérieure et de pavage de la rue Notre-Dame soit octroyé à Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée pour la somme de 151 893.51 \$ avant taxes

**Le conseil a résolu unanimement** que le contrat de réparation de pavage à différents endroits de la municipalité soit octroyé à Pavage et réparation Francoeur Inc. au montant de 441.00 \$ la tonne pour les travaux manuels et de 156.00 \$ la tonne pour les travaux mécanisés, taxes en sus.

**Le conseil a résolu unanimement** l'octroi du contrat de gré à gré pour l'évaluation des équipements du service incendie de Mont-Carmel à SPE valeur assurable pour la somme de 3 000.00 \$ taxes en sus.

**Le conseil a résolu unanimement** que le contrat de surveillance de chantier soit octroyé à Actuel Conseil Inc. pour la somme de 8 250 \$ avant taxes

**Le conseil a résolu unanimement** l'octroi du contrat pour le contrôle de qualité des matériaux pour le projet de réfection, de fondation supérieure et de pavage de la rue Notre-Dame à Laboratoire d'expertises de Rivière-du-Loup Inc. pour la somme de 4 576.50 \$ avant taxes.

**Le conseil a résolu unanimement** d'entériner l'embauche de madame Nancy De Roy au poste de secrétaire-trésorière adjointe. Le conseil souhaite la bienvenue à madame De Roy.

## RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

### DU 6 SEPTEMBRE 2016

**Le conseil a résolu** d'approuver les dépenses suivantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 août 2016, totalisant une somme de 98 899.12 \$, tel qu'il apparaît à la liste annexée au présent procès-verbal

- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 août 2016 pour un total de 85 010.01 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

**Le conseil a résolu** d'autoriser l'achat d'un billet au montant de 40 \$ pour la participation de M. Denis Lévesque au 10<sup>e</sup> Gala – Prix du patrimoine qui se tiendra à St-Denis-de-la-Bouteillerie.

**Le conseil a résolu** d'autoriser le dernier versement au montant de 4 500 \$ taxes en sus pour le contrat octroyé à Actuel Conseil Inc. pour les plans et devis ainsi que les documents d'appel d'offres pour le projet de réfection de la rue Notre-Dame.

**Le conseil a résolu** d'autoriser le versement de 2 000 \$ à l'Association des propriétaires du Lac St-Pierre dans le projet de Gestion des eaux de surface du Lac St-Pierre.

**Le conseil a résolu** de verser les montants suivants :

- Gratuité à madame Pierrette Jalbert de la salle communautaire pour le cours de Gardiens avertis de la Croix-Rouge Canadienne.

**Le conseil a résolu** d'entériner la vente du camion-benne F450 au montant de 1 900 \$ avant taxes.

**Le conseil a résolu :**

- Que la Municipalité de Mont-Carmel mandate, irrévocablement jusqu'au 31 décembre 2017, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et son mandataire désigné (actuellement AON-HEWIIT) pour agir à titre de représentant exclusif pour négocier l'adhésion de la municipalité et le renouvellement du régime d'assurance collective intervenu dans le cadre du régime de la FQM et de l'ADMQ et ce, auprès de Desjardins Sécurité Financière ou, si nécessaire, de tout autres assureurs

- Que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés exclusivement à négocier et à convenir, avec tout courtier et Desjardins Sécurité Financière, toute mesure pouvant être nécessaire pour assurer une transition harmonieuse entre le régime en vigueur et celui à être convenu au terme de sa renégociation actuellement et en vigueur ;

# VIE MUNICIPALE

Les versions complètes des procès-verbaux sont disponibles au bureau municipal et au [www.mont-carmel.ca](http://www.mont-carmel.ca)

## SUITE DU RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 SEPTEMBRE 2016

jusqu'au 31 décembre 2016;

- Que la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés à obtenir accès au dossier d'assurance collective de la municipalité, et ce, auprès de tout courtier, ou de Desjardins Sécurité Financière;
- Que la Fédération québécoise des municipalités et son mandataire désigné (actuellement AON-Hewitt) soient autorisés à négocier, contre rémunération, les services fournis respectivement par eux;
- Que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer son mandataire désigné et y substituer un autre;
- Que la prise d'effet de la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

**Le conseil a résolu** d'autoriser l'ajout de travaux et l'octroi au montant de 12 722 \$ à Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée.

**Le conseil a résolu :**

- QUE la Municipalité de Mont-Carmel confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour **deux (2) ans**, soient les années 2017 et 2018;
- QUE pour se retirer de ce programme d'achats regroupé, la Municipalité de Mont-Carmel devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente (30) jours avant la date d'ouverture des soumissions prévue au document d'appel d'offres;
- QUE la Municipalité de Mont-Carmel confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé pour **le PASS 10** nécessaire aux activités de la Municipalité pour les années 2017 et 2018 inclusivement;
- QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé
- QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, à chaque année, les noms et quantités de produits chimiques dont elle aura besoin en

remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée;

- QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;
- QU'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

**Le conseil a résolu** d'autoriser l'événement du Défi des Côtes de Mont-Carmel qui aura lieu le 17 septembre prochain.

**Le conseil a résolu** d'autoriser les pompiers volontaires de Mont-Carmel de veiller à la sécurité durant l'événement du Défi des Côtes qui se tiendra le 17 septembre prochain.

**Le conseil a résolu** de reconnaître la période du 16 au 22 octobre 2016 comme la semaine de la sensibilisation aux préjugés dans notre communauté.

### RÈGLEMENTS

**Le conseil a résolu d'adopter** le règlement numéro 277-2016 relatif à la limite de vitesse maximale de 30 km/h sur les rues Plourde, Lévesque, Massé, Lavoie et de la Montagne soit adopté.

**Le conseil a résolu :**

- QUE soit adopté le règlement numéro 278-2016 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Mont-Carmel et abroge le règlement 250-2014;
- QUE les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance et reçu le règlement selon les délais prescrits;
- QUE le présent règlement entre en vigueur suivant la Loi.
- QUE suite à l'adoption du Code d'éthique et de déontologie, la secrétaire-trésorière reçoit le serment lu à haute voix et dûment signé de chacun des membres du conseil.

**Le conseil a résolu** d'adopter le règlement numéro 279-2016 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Mont-Carmel et d'abroger le règlement 234-2011.

# VIE MUNICIPALE

## SUITE DU RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 SEPTEMBRE 2016

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement à GD Réno enr. au montant de 4 700 \$ avant taxes, pour la fabrication d'armoires et un comptoir de la cuisine au bureau munLa

### Sécurité incendie

#### Demande borne sèche

Le conseil municipal tient à aviser la population de sa décision concernant la demande des citoyens du secteur de Bretagne pour la construction d'une borne sèche. Il a été décidé de ne pas aller de l'avant avec cette demande. Un schéma de couverture de risque est mis en place afin de s'assurer que tous les secteurs de notre municipalité sont correctement desservis. Nos ressources matérielles sont suffisantes pour assurer des services de premières lignes. En cas de besoin, les municipalités avoisinantes sont disponibles.

### Remerciements

La municipalité tient à remercier M. Jean-Marie Guillemette et Mme Marie-Josée Guillemette qui ont travaillé à l'embellissement paysager de la chaise «L'Orée du Lac». Cette initiative a permis d'offrir un accueil des plus intéressants à tous ceux qui se rendent dans le secteur du Lac de l'Est. Cet aménagement vient compléter l'affichage dans ce secteur.

Merci



Photo gracieuseté: Pierre Saillant

### Comité des fêtes du 150ième

Les membres du comité du 150e tiennent à vous remercier pour les bouteilles que vous avez ramassées. À partir de maintenant nous n'en avons plus besoin, vous avez été formidables.

Nous aimerions former un petit comité de bénévoles ponctuels afin de nous aider dans des tâches plus spécifiques et sporadiques. Alors, si vous êtes intéressés à apporter votre aide veuillez communiquer avec Marie-Ève Paradis, agente de développement à la municipalité.



Continuez de lire nos petites communications vous aurez bientôt des nouvelles sur les activités à venir.

### Merci encore !

France Lévesque  
Présidente du comité des fêtes du 150ième

## MOT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Il y a un an!

Oui, déjà! Aux mêmes dates l'an dernier, je vous quittais le temps de faire mes premiers pas dans le grand monde de la maternité. Ce fut une année riche en découvertes, en partage et en rires.

C'est avec plaisir que je suis de retour, depuis le 17 octobre dernier pour partager avec vous vos idées et vos projets.

Par le fait même, je souhaite sincèrement remercier Mme Émie Vaillancourt pour tout le travail effectué au cours de la dernière année.

Il est déjà le temps de se tourner vers celle qui arrive. En effet, l'année 2017 sera festive à Mont-Carmel. Plusieurs activités sont prévues pour souligner les fêtes du 150e.

Je souhaite également souligner le dévouement de nos bénévoles à travers l'ensemble de nos comités qui se donnent sans relâche.

Votre implication fait de notre milieu un endroit dynamique et animé où il fait bon vivre.

Pour conclure, je vous invite à communiquer avec moi pour partager vos réalisations, vos idées et vos envies afin de continuer d'alimenter notre richesse commune, notre municipalité.

Je suis présente au bureau **du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.** Il est possible de me joindre

par téléphone au numéro habituel : **418-498-2050 poste 104**

par courriel à : [developpement@mont-carmel.ca](mailto:developpement@mont-carmel.ca)

Marie-Ève Paradis

Agente de développement et de loisirs

## MOT DU COORDONNATEUR EN LOISIR INTERMUNICIPAL

### Vive l'hiver!

L'automne s'en va déjà et l'hiver arrive à grands pas, devant nos portes! Entre faire la marmotte et pointer notre bout du nez dehors, il n'y a qu'un pas! Je veux plutôt vous rappeler qu'il est important de sortir, de continuer à rencontrer les gens que vous aimez, de maintenir vos relations sociales, de profiter de vos loisirs favoris et d'en découvrir d'autres! Enfin, de vivre pleinement les joies de l'hiver, même si cela consiste à pelleter toute la belle neige qui tombe du ciel!

Vous aimeriez qu'il se passe quelque chose dans votre municipalité, une activité quelconque? Vous souhaitez proposer, animer un atelier, dans votre village ou à l'échelle intermunicipal? Ou encore, proposer une activité ou un événement?

N'hésitez pas, communiquez avec moi le plus tôt possible au (418)-852-2356 P-202 (à St-Pacôme), au (418)-498-2050 P-115 (à Mont-Carmel) ou au (418)-856-3829 P-207 (à Rivière-Ouelle). **Ou, écrivez-moi directement à : [loisirinter@gmail.com](mailto:loisirinter@gmail.com)**; sur la Page Facebook du Loisir intermunicipal de Mont-Carmel, Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle.

Au plaisir de vous servir!

Je vous souhaite un bel hiver, à tous!

Michel-Ange Nicolas,  
Coordonnateur en loisir local et intermunicipal



## VIE COMMUNAUTAIRE

# Fête de NOËL



Le Comité Famille invite toute la population à venir fêter Noël avec eux, le **dimanche 11 décembre, 10 h**. La fête aura lieu à la salle communautaire de Mont-Carmel. **Collation, bricolage et visite du père Noël sont annoncés!** Afin que vos enfants de 0 à 12 ans reçoivent un présent, vous devez les inscrire. **L'invitation est lancée aux enfants de Mont-Carmel seulement.**

Date limite pour remettre ce coupon à l'enseignant (e) de votre enfant ou directement au bureau municipal : **Mardi le 15 novembre.**



Nom de l'enfant	Âge	Sexe

Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

Le comité Famille

# VIE COMMUNAUTAIRE

## Titre du projet : Moi à l'œuvre IV

*Expérience vivante en création pour les enfants de 2 à 5 ans*

En partenariat avec le Centre d'art de Kamouraska

### Description générale :

Série de 4 ateliers mensuels au cours desquels les enfants partent à la découverte de la création et de différentes disciplines artistiques par le biais de rencontres avec des artistes. Chaque atelier débute avec un court spectacle alliant la danse et la musique, suivi d'une période de création d'œuvres par les enfants, le tout en compagnie de trois artistes professionnels et d'une animatrice. Les œuvres créées feront l'objet d'une exposition en avril 2017, au Centre d'art de Kamouraska.

Ces ateliers visent à développer une culture artistique chez les tout-petits, mais surtout à contribuer au développement des habiletés sociales et communicationnelles des enfants par le biais de la pratique artistique. Plus précisément, le programme poursuit les objectifs suivants :

- Stimuler la curiosité et l'ouverture à de nouveaux apprentissages chez l'enfant
- Accompagner l'enfant dans l'expression de ses émotions pour favoriser la confiance en soi
- Favoriser un climat de respect et d'écoute des pairs et des adultes

Activité gratuite!

Pour informations : Centre d'art de Kamouraska | 418-492-9458 | [info@kamouraska.org](mailto:info@kamouraska.org)

Pour inscriptions : Marie-Ève Paradis, agente de développement et de loisirs

Téléphone : 418-498-2050 poste 104

Courriel : [developpement@mont-carmel.ca](mailto:developpement@mont-carmel.ca)



### Horaire

Atelier 1 : 4 novembre 2016, 13h30 à 14h30, salle municipale

Atelier 2 : 7 décembre 2016, 13h30 à 14h30, salle municipale

Atelier 3 : 18 décembre 2016, 13h30 à 14h30, salle municipale

Atelier 4 : 15 février 2017, 13h30 à 14h30, salle municipale

*L'exposition sera présentée du 1er au 30 avril 2017, au Centre d'art de Kamouraska*

## DES NOUVELLES DE...



Vous vous posez toutes questions relatives à l'emploi? Projektion 16-35 vous offre un moment d'échange en toute convivialité!

Nous vous attendons donc **le mardi 29 novembre, à 13 h 30, à notre CAFÉ DE L'EMPLOI**, à notre bureau de Saint-Pascal au 580A, rue Côté. Pour information : 418 492-9127. Soyez des nôtres!

### SERVICES GRATUITS

**SAINT-PASCAL**  
580A, rue Côté  
Tél. : 418 492-9127  
**lundi au jeudi – 9 h à 16 h 30**  
**vendredi – 9 h à 16 h**

**LA POCATIÈRE**  
212, 4<sup>e</sup> Avenue  
Tél. : 418 371-1377  
**lundi au jeudi – 9 h à 16 h 30**

**info@projektion16-35.ca**  
**projektion16-35.ca** 

Avec la participation financière de :  
**Emploi Québec**   
Riv. Saint-Laurent



# VIE COMMUNAUTAIRE

## ACTIVITÉS AU CENTRE-FEMMES LA PASSERELLE DU KAMOURASKA

Un atelier-échange ayant pour sujet « **Dédratiser et vivre le présent, mais comment y arriver ?** » aura lieu jeudi le 3 novembre en soirée à 18h30.

C'est l'heure du cinéma ! Nous visionnerons une comédie jeudi le 10 novembre à 13h30. Popcorn inclus !

Un « Thé-causerie » aura lieu mardi, le 15 novembre à 13h30.

« **L'intuition : Que veut dire écouter sa petite voix ?** » sera le sujet de la chronique Toast et Café qui sera présentée jeudi le 24 novembre à 9h.

Dans le cadre des **Journées d'action contre la violence faite aux femmes**, l'équipe du Centre-Femmes La Passerelle est heureuse de vous inviter à visionner un documentaire « Le commerce du sexe », suivi d'une discussion, mercredi le 30 novembre à 13h30, à la salle Ernest-Ouellet du Centre communautaire Robert-Côté de St-Pascal. Bienvenue aux femmes et aux hommes !



Le samedi 8 octobre, les membres du Club Lions de Mont-Carmel ont organisé dans le cadre de la journée du Lionisme un après-midi récréatif pour les 31 personnes âgées de la Résidence Pierrette Ouellet. Avec M. Jean-Guy Boucher à l'animation musicale et le délicieux gâteau de la Boulangerie de La Pocatière, cette activité a certainement ravi les cœurs et les palais. Les 7 membres présents ont profité de l'occasion pour rendre hommage à Mme Yvette et M. Lucien d'Anjou, de St-Gabriel pour leurs 68 ans de mariage. Merci aux employés de la Résidence pour leur aide, les membres Lions et conjointes présentes.

Lion Luce Garon  
Responsable de l'activité

## LE GRAND LABYRINTHE DE SAINTE-ANNE

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre, 19 jeunes des trois écoles primaires de Saint-Denis, Saint-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel ont pris part à l'activité Labyrinthe géant. Cette activité organisée par le Club Lions de Mont-Carmel fut un très beau succès : belle température, bonne marche de santé, collation appréciée. Des pommes, de l'eau et des friandises furent remises aux participants de même qu'aux 11 adultes accompagnateurs.

Merci de votre participation à cette belle activité automnale.

Lion Luce Garon

**Café-bricole des fêtes !** Venez bricoler avec nous jeudi le 1 décembre à 13h30. Possibilité de faire un 2<sup>e</sup> atelier en avant-midi si le nombre d'inscriptions le permet. Inscrivez-vous avant le 28 novembre au 418-492-1449. Contribution \$3. Bienvenue à toutes !

Venez dîner avec nous à l'occasion du **Repas de Noël** organisé par le Centre-Femmes. L'activité aura lieu au Centre communautaire Robert-Côté de St-Pascal, lundi le 12 décembre à 11h30. Contribution volontaire suggéré \$5. Inscription avant le 5 décembre. Bienvenue à toutes !

Pour toutes les activités, inscrivez-vous au 418 492-1449. Sauf sur indication contraire, les activités ont lieu au Centre-Femmes, 710 rue Taché à St-Pascal. [www.lapasserelledukamouraska.org](http://www.lapasserelledukamouraska.org)



## JOURNÉE DU LIONISME



## VIE COMMUNAUTAIRE

### Vente de gâteau aux fruits

Les gâteaux aux fruits sont de retour en novembre et décembre. Ils sont en vente auprès des lions M. Lauréat Jean et M. Normand Dionne. N'hésiter pas à communiquer avec eux pour avoir votre part du gâteau !

### Guignolée pour la Saint-Vincent de Paul

Les Lions seront au 4 coins le samedi 3 décembre pour récolter vos dons. Tout l'argent récolté ira à la Saint-Vincent de Paul pour les aider dans leur mission: Venir en aide aux personnes seules et aux personnes défavorisées.

Merci de votre générosité



### Composition du C.A du Club des 50 ans et plus

Mme Nicole Lévesque, présidente

M. Yves Dionne, administrateur

M. Sirice Beaulieu, vice-président

Mme Louise Dufour, administratrice

Mme Louise Francoeur, secrétaire

Mme Mona Massé, administratrice

M. Clément Beaulieu

### **SUPERBAC dans les écoles primaires de la région**

À surveiller cet automne dans les écoles primaires de la région : Superbac, le héros écolo! Son superpouvoir est bien singulier : il transforme les restes de tables, résidus de préparation de cuisine et résidus de jardin, en carburant pour faire rouler des camions.

Le dépliant *SUPERBAC, le héros écolo!*, sous la forme d'une bande-dessinée conçu par Co-éco a été distribué lors des dernières semaines à tous les élèves des écoles primaires de la région. L'atelier sera quant à lui offert plus spécifiquement aux enseignants de 3<sup>e</sup> année. Lors de l'atelier, les élèves devront relever le défi du tri en équipe et seront amenés à comprendre le principe de la biométhanisation avec l'aide de la vache Mousseline et de ses 4 estomacs. Une vidéo mettant en vedette deux jeunes de la Commission scolaire permettra aux élèves de visiter l'usine de biométhanisation virtuellement pour mieux comprendre son fonctionnement. Bref, le secret du tour de magie de Superbac qui sera dévoilé aux jeunes lors de ces ateliers : une usine qui transforme les déchets en carburant et en engrais.

Pour en savoir plus sur Superbac ou le bac brun en général, consultez

[www.co-eco.org](http://www.co-eco.org) ou contactez la ligne info au 418-856-2628.



# VIE COMMUNAUTAIRE

## UNE PREMIÈRE SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BONS COUPS AU KAMOURASKA

La Pocatière, le 6 octobre 2016. – Une première soirée de reconnaissance régionale des bons coups au Kamouraska s'est tenue le jeudi 6 octobre, au Centre Bombardier de La Pocatière et a honoré le bon coup de chacune des 17 municipalités. Plus de 125 personnes étaient présentes. L'événement vise la valorisation des initiatives locales et régionales tout secteur confondu.

Le processus de choix des bons coups a débuté en janvier dernier. Madame Thérèse Brodeur, conseillère en développement rural indique que « *Ce sont les municipalités qui ont choisi les projets, que ce soit au niveau de la reconnaissance d'ambassadeur, au niveau de l'innovation, de l'engagement social ou des domaines culturel, du loisir ou de l'économie sociale.* »

Un comité organisateur a travaillé sur la réalisation de cette soirée. Il est formé d'acteurs du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, secteur Kamouraska (CISSSK), de la Société d'aide au développement des collectivités du Kamouraska (SADC), de la ville de La Pocatière ainsi que de la MRC de Kamouraska.

« *Cette remise de prix, permet de valoriser les initiatives locales qui sont parfois mal connues. L'implication citoyenne des Kamouraskoises et Kamouraskois représente un trésor pour le développement de notre région* », de mentionner le préfet élu, M. Yvon Soucy.

« *Cette soirée représente un moment privilégié pour honorer nos bénévoles qui œuvrent trop souvent dans l'ombre et mettre en valeur l'ampleur de la qualité de leur contribution au développement de notre communauté* », de dire le maire de La Pocatière, M. Sylvain Hudon.

L'activité, qui remplace la soirée reconnaissance des bénévoles, se tiendra aux deux ans. Vous pourrez découvrir tous les bons coups en visionnant les capsules réalisées par la Télévision communautaire du Kamouraska (TVCK), qui seront diffusées sur la page Facebook de la MRC de Kamouraska. Également à surveiller, l'émission Tapis Rouge, diffusée sur les ondes de MATv Bas-Saint-Laurent, présentera un rappel de la soirée qui s'est tenue le 6 octobre.

Cette soirée représente un budget total de 6 500 \$, auquel a participé principalement la MRC de Kamouraska via le Fonds de développement des territoires-Volet Amélioration des milieux de vie, avec l'appui financier de la SADC du Kamouraska, le député de Côte-du-Sud M. Norbert Morin ainsi que le Regroupement des Caisses Desjardins du Kamouraska.

## PRÉSENCE DE VENDEURS ITINÉRANTS D'EXTINCTEURS SUR LE TERRITOIRE

**Saint-Pascal, le 6 octobre 2016-** Sur le territoire de la MRC de Kamouraska, il y a présentement des vendeurs itinérants d'extincteurs d'incendie sollicitant les citoyens afin d'effectuer l'inspection, la vente et la réparation d'extincteurs portatifs. La MRC de Kamouraska rappelle aux résidents du territoire d'être vigilants à l'égard de ces visites.

M. Christian Chénard-Guay, coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Kamouraska, mentionne qu'aucune entreprise n'est ou n'a été mandatée pour offrir un service de porte-à-porte pour l'achat ou la maintenance d'extincteurs. La MRC profite de l'occasion pour rappeler que les seuls extincteurs portatifs recommandés sont ceux portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC ou CSA. (Laboratoires des assureurs du Canada)

Également, il est recommandé de choisir un extincteur à poudre polyvalente ABC, puisqu'un tel appareil peut éteindre des feux :

- de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
- de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
- d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques.

Il est également préférable d'opter pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A10B C et d'acquérir vos extincteurs auprès de fournisseurs locaux tels que les quincailleries ou autres commerces de détails ou des entreprises spécialisées de la région afin que ces derniers soient conformes aux normes établies et ainsi éviter toute forme de problème. Le coût approximatif d'un extincteur neuf peut varier entre 35,00 \$ et 50,00\$.






Les extincteurs de type halonaire ou mousse en cannettes ne sont pas reconnus comme extincteur par le règlement actuel en prévention incendie.

La MRC rappelle que lorsqu'un vendeur itinérant ou colporteur vous offre ses services ou un bien, il est recommandé de demander une identification, notamment un permis de colportage et d'en aviser la municipalité.

Plus d'information au [www.mrckamouraska.com](http://www.mrckamouraska.com) ou Facebook / Incendie MRC Kamouraska.



# NOVEMBRE 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7 Séance du conseil	8 	9	10	11 Jour du souvenir 	12
13	14 	15	16 Date de tombée Express de décembre	17	18	19
20	21 	22	23	24	25	26
27	28 	29	30			



Le journal municipal est publié en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Pour vous inscrire à l'**Infolettre** et recevoir périodiquement un courriel au sujet des activités et des actualités de Mont-Carmel, envoyez un courriel à l'adresse : [developpement@mont-carmel.ca](mailto:developpement@mont-carmel.ca)

Suivez les profils: Agente Développement Mont-Carmel et Loisir Intermunicipal pour avoir les dernières nouvelles. Vous pouvez aussi aimer la page : Loisir intermunicipal Mont Carmel, Saint Pacôme, Rivière Ouelle

